



L'implantation du théâtre d'Argos dans un lieu plein de sanctuaires

Jean-Charles Moretti

► To cite this version:

Jean-Charles Moretti. L'implantation du théâtre d'Argos dans un lieu plein de sanctuaires. A. Pariente; G. Touchais. Argos et l'Argolide: topographie et urbanisme, Actes de la Table Ronde internationale Athènes-Argos 1990, pp.233-259, 1998. halshs-02536115

HAL Id: halshs-02536115

<https://shs.hal.science/halshs-02536115>

Submitted on 7 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'IMPLANTATION DU THÉÂTRE D'ARGOS DANS UN LIEU PLEIN DE SANCTUAIRES

*Μή μοι κραναὰ νεμεσάσαι
Δᾶλος, ἐν ᾧ κέχυμαι.*

Que Délos la rocheuse, qui a tout mon
cœur, ne m'en fasse point reproche.

Pindare, *Isthm.* I 3-4.

Quand, au début du III^e siècle avant notre ère, les Argiens décidèrent la construction d'un nouveau théâtre¹ sur un terrain situé à 100 m au Nord du théatron à gradins droits (**fig. 1-2**), ils durent prendre en compte dans le choix de cet emplacement d'une part la morphologie du lieu, d'autre part son occupation et celle de ses abords. Les importants travaux de terrassement nécessités pour l'installation du monument interdisent de savoir s'il existait à cet endroit un habitat. La présence de plusieurs sanctuaires est en revanche assurée car ceux-ci furent respectés.

Quels avantages offerts par le site naturel et par sa situation dans le tissu urbain firent passer au second plan les contraintes dues à la présence de ces sanctuaires dans la zone retenue pour l'édification du Théâtre ? Comment les Argiens concilièrent-ils la nouvelle construction et les cultes précédemment implantés dans cette zone ? C'est à ces deux questions que j'ai tenté de répondre après une présentation non tant des sanctuaires qui existaient avant la construction du Théâtre, que des indices qui en font supposer l'existence.

A. LE DOMAINE DES DIEUX

1. La fosse

À l'extrémité Nord du bâtiment de scène (**fig. 3**), les fouilleurs² ont dégagé une fosse orientée Est-Ouest, d'une longueur de 3,55 m pour une largeur de 0,45 à 0,50 m et une profondeur de 0,75 m (**fig. 4**). Entre ses parois de pierres sèches se trouvaient, outre des terres de comblement contenant quelques tessons, près de sept cents figurines en terre cuite, la plupart fragmentaires, environ trois cents vases miniatures et quelques dizaines de moules³.

(1) Sur la datation du premier état du Théâtre dans le premier tiers du III^e siècle av. J.-C. : J. BINGEN, *BCH* 79 (1955), p. 317 ; G. ROUX, *BCH* 80 (1956), p. 391 ; C. ABADIE, J. DES COURTILS, *BCH* 106 (1982), p. 644 ; 107 (1983), p. 840 ; J.-Ch. MORETTI, *BCH* 112 (1988), p. 716-720 ; 113 (1989), p. 717. Présentation synthétique du monument : J.-Ch. MORETTI, *REG* 102 (1989), p. XIV-XV et surtout, *Théâtres d'Argos*, Paris (1993), p. 9-17, où est consigné l'essentiel de la bibliographie.

(2) C. ABADIE, J. DES COURTILS, *BCH* 106 (1982), p. 647 ; 107 (1983), p. 839-840. Cf. aussi *BCH* 112 (1988), p. 720.

(3) Un plan de la fosse a été publié dans le *BCH* 112 (1988), p. 168, fig. 1-2.

Martin Guggisberg, qui a publié l'ensemble des figurines et des moules⁴, a daté les plus anciens éléments du dépôt du troisième quart du VI^e et les plus récents du début du III^e siècle av. J.-C. Selon lui, il s'agirait principalement d'un dépotoir d'atelier⁵. La fosse aurait été constituée lors de la construction du Théâtre⁶.

Ni cette datation, ni cette interprétation, fondées sur une étude partielle du matériel enfoui, ne sont acceptables.

1) La fosse ne fut pas comblée au début du III^e siècle, mais, au plus tôt, durant la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. Elle est donc postérieure au premier état du Théâtre. Les terres de comblement de la fosse contenaient en effet quelques fragments d'unguentariums et de lampes tournées du II^e siècle av. J.-C. (fig. 5).

Abréviations : d = diamètre ; ht. = hauteur ; L = longueur ; l = largeur ; cons. = conservé(e). Les mesures sont données en centimètres.

1. [81/210.1]. Fragment de bec et de réservoir de lampe. L cons. : 4,8 ; l cons. : 4,5 ; ht. cons. : 3,7. Vernis noir à rouge mat. Argile rose grossière ; quelques particules de mica ; quelques alvéoles. Production régionale. Cf. *Hesperia* 17 (1948), p. 160 et pl. 43.1 (fin III^e-début II^e s. av. J.-C.) ; BOVON 1966, 170.

2. [81/212.6]. Fragment de bec et disque de lampe. L cons. : 4,9 ; l cons. : 3,5 ; ht. cons. : 2,9. Disque concave. Vernis noir à marron. Argile marron. Production régionale. Cf. BOVON 1966, 150 (première moitié du II^e s. av. J.-C.).

3. [81/211.7]. Lampe fragmentaire. Manquent la partie postérieure de la paroi et l'anse. L cons. 8,1 ; l cons. : 5,2 ; ht. : 2,8. Disque concave ; poucier peu saillant ; bec élargi à son extrémité ; marques de spirales sur le fond extérieur. Vernis brunâtre ne couvrant que la moitié supérieure de la lampe. Argile orange. Production régionale.

Cf. HOWLAND 1958, type 33A (première moitié du II^e s. av. J.-C.) ; BOVON 1966, 151.

4. [81/212.1]. Unguentarium. Le col manque. Ht. cons. : 7,3 ; d de la panse : 2,9 ; d du pied : 1,9. Deux cercles blancs sur la panse. Argile rouge brique, grisâtre en surface.

Cf. BRUNEAU 1970, 188.100 (dans une tombe de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C.).

5. [81/211.3]. Pied d'unguentarium. Ht. cons. : 4,1 ; d à la base : 1,5. Argile extérieure marron beige, intérieure rouge, piquée de nombreuses alvéoles. Production régionale.

Cf. BRUNEAU 1970, 58.11 (dans une tombe de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C.).

2) La fosse n'est pas un dépotoir d'atelier, mais une *favissa*⁷, où furent simultanément enterrés des objets consacrés en des temps divers. Cette interprétation se fonde sur :

— *la structure de la fosse*. Sa très faible capacité, un peu plus d'1 m³ (ca 1,33 m³), est inadaptée à la fonction de dépotoir d'atelier. Comment supposer qu'un atelier ait mis près de trois siècles pour combler de ses rebuts une fosse si petite ? Aurait-on même construit une fosse s'il n'avait fallu protéger ce qu'on y déposait ?

— *la disparité chronologique du matériel simultanément enfoui*. Ainsi que l'a remarqué M. Guggisberg, la fosse ne présentait aucune stratigraphie et fut donc comblée en une seule fois⁸. Or, la dis-

(4) M. GUGGISBERG, « Terrakoten von Argos. Ein Fundkomplex aus dem Theater », *BCH* 112 (1988), p. 167-234 ; « Terrakoten von Argos : Nachtrag », *ibid.*, p. 535-543 ; « Eine hellenistische Ringergruppe aus Argos », *BCH* 117 (1993), p. 547-563.

(5) M. GUGGISBERG, *BCH* 112 (1988), p. 226-227 : « Obwohl sich aufgrund der erörterten Argumente nicht von der Hand weisen lässt, daß zumindest ein Teil des Grubeninhaltes aus einem nahegelegenen Heiligtum stammt, spricht meines Erachtens manches dafür, daß der größere Teil des Materials als Werkstatatabfall zu betrachten ist ». Cf. aussi, *id.*, *ibid.*, p. 543 et *id.*, *BCH* 117 (1993), p. 547-548. Cette position moyenne, qui suppose un mélange volontaire de matériel votif et de rebuts d'ateliers, me paraît peu vraisemblable.

(6) L'hypothèse d'une association entre la constitution de la fosse et la construction du Théâtre avait déjà été émise par C. ABADIE et J. DES COURTILS (*BCH* 107 [1983], p. 840).

(7) Les fouilleurs en avaient avancé l'hypothèse dès la découverte du dépôt (C. ABADIE, J. DES COURTILS, *BCH* 106 [1982], p. 647).

(8) *BCH* 112 (1988), p. 167-169.

parité chronologique des objets enfouis suppose leur accumulation préalable durant une longue période, fait inattendu dans un atelier, mais bien attesté dans les sanctuaires grecs, où se côtoyaient offrandes et ex-voto consacrés en des temps divers.

— *la nature du matériel enfoui*. Je note à la fois l'absence de matériel typique d'un dépotoir d'atelier et la présence d'objets fréquents dans un sanctuaire⁹. La fosse ne contenait en effet ni objet mal formé, ni céramique trop ou trop peu cuite et, des moules exhumés, un seul¹⁰ correspond à l'une des figurines moulées. On y a en revanche mis au jour plusieurs centaines de vases ou fragments de vases miniatures, dont la présence s'explique difficilement en dehors d'un cadre cultuel, d'autant que certains d'entre eux sont de production corinthienne¹¹ et seraient donc pour le moins incongrus dans un prétendu dépotoir d'atelier argien.

Reste néanmoins à expliquer la présence de moules dans la fosse car ce type d'objet se trouve rarement dans les sanctuaires¹². Comme ils sont fréquents dans les couches de remblai associées à la construction du Théâtre¹³, on est en droit de se demander quelle proportion de moules trouvés dans la fosse y a été pieusement déposée et ressortit au votif et quelle autre y a été incidemment apportée avec les terres de comblement de la *favissa* et ressortit au terrassement. La découverte de nombreux vases surcuits et celle de moules de bols à reliefs à quelques mètres au Sud du Théâtre¹⁴ attestent en effet l'existence non loin du Théâtre d'ateliers de potiers, dont l'activité est attestée de la fin du VI^e à la fin du II^e siècle av. J.-C. Ce voisinage pourrait expliquer à la fois la fréquence des moules erratiques et la présence de moules consacrés au sein de la fosse. De telles consécration seraient à ranger au nombre des consécration d'outils.

Je tiens donc pour assuré que, dès le milieu du VI^e siècle av. J.-C., il existait dans la zone où fut construite la fosse un sanctuaire, dont les offrandes furent enfouies dans le courant du II^e siècle av. J.-C.

2. Le bothros

Dans la parodos Nord, G. Roux a mis au jour en 1956 un bassin adossé au mur de soutènement du koilon et à son refend¹⁵ (**fig. 3**). À l'intérieur du bassin, à *ca* 0,20 m sous le niveau de son sol, il découvrit un autel-foyer en fosse composé de deux compartiments de mêmes dimensions (0,51 m Nord-Sud x 0,42 m Est-Ouest ; prof. : 0,47 m), délimités par cinq plaques de calcaire (ép. : de 0,15 à 0,21 m) fichées en terre (**fig. 6-8**). Leurs faces internes sont dressées à la pointe ; leurs faces externes ne sont pas parées.

(9) De bons éléments de comparaison sont fournis par le matériel découvert à l'Aphrodision et par celui mis au jour à l'Héraion (WALDSTEIN 1902 et, pour le matériel votif découvert au pied du mur à gradins à l'Est de l'édifice Est, J. L. CASKEY, P. AMANDRY, « Investigations at the Heraion of Argos », *Hesperia* 21 [1952], p. 165-212).

(10) Il s'agit d'une statuette d'Artémis-Bendis (moule M4, figurine 49b), datée de la fin du V^e ou du début du IV^e siècle av. J.-C. par M. GUGGISBERG (*BCH* 112 [1988], p. 193-194).

(11) Il s'agit de sept skyphos miniatures. L'un d'eux est complet (81/209.21), les autres (81/209.1bis ; 81/587.10 ; 82/571.7 ; 82/588.22 ; 82/614.3 ; 82/663.5) sont fragmentaires. Ils s'ajoutent aux trois autres éléments de production corinthienne publiés par M. Guggisberg (n° 106-108 du catalogue : *BCH* 112 [1988], p. 233 pour la description et p. 219 pour le commentaire).

(12) Cf. cependant à l'Héraion d'Argos, C. WALDSTEIN 1902, p. 43, n° 227 ; à celui de Samos, D. HOLY, *AM* 65 (1940), p. 57-102, n° 149 ; sur l'acropole de Lindos : Chr. BLINKENBERG, *Lindos I* (1931), n° 3221 ; à Délos : A. LAUMONIER, *EAD* XXII (1956), n° 1374 et 1376 aux abords du Dôdékathéon et n° 1369 aux abords du temple d'Aphrodite. Quelques moules ont aussi été trouvés à l'Aphrodision d'Argos.

(13) Dans le sondage 89/II, fait dans le remblai de la partie septentrionale du koilon (*BCH* 114 [1990], p. 870), on a compté une centaine de fragments de figurines, une vingtaine de fragments de vases miniatures et trois fragments de moules. Cf. aussi, pour la zone occupée par les Thermes A : P. AUPERT, *BCH* 114 (1990), p. 864.

(14) Sondage 111, cf. G. ROUX, *BCH* 80 (1956), p. 381. Les moules de bols à reliefs proviennent de l'atelier d'Agathoclès, dont G. SIEBERT (*Recherches sur les ateliers de bols à reliefs du Péloponnèse à l'époque hellénistique*, Paris [1978], p. 171) situe la période de prospérité « vers le milieu et dans la seconde moitié du II^e siècle ».

(15) G. ROUX, *BCH* 81 (1957), p. 643 ; Fr. GLASER, *Antike Brunnenbauten (KPHNAI) in Griechenland*, Vienne (1983), p. 40, 137.

Les deux compartiments contenaient du charbon, des ossements et des cornes calcinés ainsi qu'une céramique très pauvre, parmi laquelle on reconnaît quelques vases miniatures de production locale et trois fragments de vases à vernis noir : un bec de lampe du début du III^e siècle av. J.-C. et deux fragments de ces grands vases très décorés produits en Argolide dans la seconde moitié du IV^e et au III^e siècle av. J.-C. (**fig. 9**).

1. Fragment de bec et réservoir de lampe. L cons. : 4,7 ; l cons. : 4,8. Bord convexe limité par un sillon non verni. Vernis noir mat. Argile rose. Production régionale.

Même type, même argile que BOVON 1966, 108 (début III^e s. av. J.-C.).

Le fragment a été trouvé dans la partie inférieure du compartiment Sud (?), « septième passe » (sur neuf) précise la fiche de sac.

2. Fragment de panse de cratère côtelé avec départ d'anse verticale. Ht. cons. : 8,8 ; l cons. : 8,7 ; ép. : 1,4. À la base de l'anse, motif moulé (végétal ?). Vernis noir mat. Argile orange brique. Production régionale.

3. Fragment d'anse horizontale à sept cannelures s'arrondissant aux extrémités. Vase ouvert. Vernis noir mat. Argile orange brique. Production régionale.

Le même type d'anse est signalé sur un skyphos de la nécropole d'Helléniko : C. ABADIE, *BCH* 109 (1985), p. 402, tombe 3, 1 (fin IV^e-début III^e s. av. J.-C.), mais l'anse ici publiée est de dimensions trop importantes pour un skyphos.

Trois raisons d'ordre architectural laissaient penser que l'installation était contemporaine de la construction du Théâtre :

1) La face Est de la paroi Ouest du bothros est exactement parallèle à la fondation de poros du mur de soutènement du koilon, dont elle est éloignée de 0,53 m.

2) Le sommet des parois du bothros (niveau moyen : + 19,04 m) affleurerait au-dessus du sol du premier état de la parodos (niveau : + 19,02 m).

3) La portion du mur de soutènement du koilon surplombant le bothros présente un dispositif particulier. À la place de l'orthostate courant, haut de 0,96 m et paré à la pointe, on trouve en effet un bloc (L : 2,405 m ; prof. : 0,315 m), haut de 0,501 m, finement paré à la gradine grain d'orge ; le champ de la partie centrale est sur 1,853 m en retrait de 4,7 cm par rapport au nu des orthostates.

Cette contemporanéité fut assurée par la fouille de la zone comprise entre le bothros et la fondation du mur de soutènement du koilon¹⁶. La stratigraphie ne laisse pas douter que les deux constructions appartiennent à un même programme.

Bien que ce type d'autel ait pu être consacré à Dionysos¹⁷, il est improbable que celui auquel nous avons affaire l'ait été soit à Dionysos, soit à quelque autre divinité associée au théâtre car le bothros fut abandonné à la fin du III^e ou dans le courant du II^e siècle av. J.-C., époque durant laquelle il fut enfoui sous le sol d'un bassin adossé à l'analemma du koilon. Le bothros est donc très vraisemblablement un lieu de culte consacré à une divinité chthonienne sans lien avec les activités théâtrales¹⁸ et transféré lors de la construction du Théâtre.

(16) *BCH* 114 (1990), p. 870.

(17) Cf. V. LAMBRINOUDAKIS, G. GRUBEN, *Αρχαιολογία* 5 (1987-1988), p. 141. Que V. Lambrinoudakis, qui a attiré mon attention sur cet autel, trouve ici l'expression de mes remerciements. Sur les bothros, en général : C. G. YAVIS, *Greek Altars*, Saint Louis (1949), p. 215-221, § 85.

(18) En d'autres lieux, cependant, on a pu reconnaître des liens entre théâtre et divinités chthoniennes, cf. Fr. KOLB, *Agora und Theater, Volks- und Festversammlung*, Berlin (1981) ; L. POLACCO, « Transe non-dionysiaque dans le théâtre grec », dans P. GHIRON-BISTAGNE (éd.), *Transe et théâtre. Actes de la Table Ronde internationale Montpellier, 3-5 mars 1988*, Montpellier (1989), p. 55-62.

3. La borne de Zeus Eubouleus

Dans la parodos Sud fut mise au jour en 1955 une borne de Zeus Eubouleus¹⁹ (**fig. 3**). Lors de sa découverte (**fig. 10**), elle était adossée au mur Est du parascaenium Sud, la face inscrite tournée vers l'Ouest. Son sommet dépassait de 0,30 m le niveau du sol de la pièce installée à l'époque d'Hadrien dans la parodos.

Inv. E 50 (**fig. 11-12**). Stèle pyramidante taillée dans un calcaire local gris clair, traversé de veines de calcite blanche. Les principales dimensions sont données sur la **fig. 12**. Au lit d'attente, dans la zone centrale, amorce d'une sorte de cylindre brisé, grossièrement taillé à la pointe. La face postérieure, adossée au mur, n'est pas parée. Les trois autres sont dressées à la pointe fine. Ciselures le long des arêtes verticales. Deux réparations par inclusion d'éléments de forme circulaire à la face antérieure. On distingue les traces rougeâtres laissées sur l'épiderme par deux sols successifs : à *ca* 0,30 m du lit de pose, le sol de la parodos du II^e siècle av. J.-C. ; à *ca* 0,80 m, le sol du parascaenium hadrianique. En couronnement : talon droit, très abîmé. À 8,1 cm du sommet, bandeau en retrait, inscrit à la face antérieure (**fig. 13-14**) :

Διὸς Εὐβωλέος

Graphie soignée de la haute époque hellénistique. Lettres courantes hautes de 2 cm ; lettres rondes hautes de 1,5 cm. *Apices* peu prononcés. *Delta* en forme de triangle équilatéral ; *epsilon* à haste horizontale médiane plus courte que les deux autres ; *bêta* à deux boucles de même taille ; *digamma* à hastes horizontales de mêmes longueurs ; *sigma* à hastes supérieure et inférieure légèrement divergentes. La persistance du *digamma* en Argolide a déjà été relevée dans une dédicace à Zeus Panoptès (Διὸς Πανόπτα), datée par W. Vollgraff²⁰ du III^e siècle av. J.-C.

Dès le premier état du Théâtre, la borne de Zeus Eubouleus se dressait là où elle fut trouvée : le niveau de son lit de pose et les traces laissées sur ses faces par les différents sols qui se succédèrent dans la parodos en sont la preuve. Elle était alors adossée à la rampe qui menait au proskènion par le Sud²¹ et fut par la suite respectée *in situ*.

Zeus Eubouleus n'est pas autrement attesté à Argos. À se limiter aux monuments, on connaît dans la cité des sanctuaires de Zeus Larissaios (Paus., II 24, 3), Néméios (Paus., II 20, 3) et Soter (Paus., II 20, 6), des autels de Zeus Hyétios (Paus., II 19, 8), Panoptès²² et Phyxios (Paus., II 21, 1) et des statues de Zeus Méchaneus (Paus., II 22, 2) et Meilichios (Paus., II 21, 2)²³.

Zeus Eubouleus est une divinité chthonienne, parèdre de Déméter²⁴ : force est donc de reconnaître l'incongruité de cette stèle dans le Théâtre et de supposer que sinon cette borne, du moins le culte de ce dieu en ce lieu, est antérieur à la construction de l'édifice.

4. Le bas-relief des Wanakes

Dans la parodos Sud, à 2 m au Sud du mur de refend, deux cavaliers, identifiés comme les Dioscures, sont représentés en très bas relief dans un cadre de *ca* 0,45 m x 0,74 m, sur un orthostate du mur de soutènement du koilon²⁵ (**fig. 15-16**). Chacun d'eux porte le pétase, le chiton court, la chla-

(19) La découverte fut signalée dans le *BCH* 80 (1956), p. 399. L'année suivante, P. Courbin découvrit dans le quartier Sud une « base » inscrite Ἰρᾶνα, qui présente de fortes ressemblances avec la borne de Zeus Eubouleus : *BCH* 81 (1957), p. 673, 685 pour la fig. 3 et p. 687 ; l'inscription fut reprise dans le *SEG* XVII 151.

(20) W. VOLLGRAFF, *BCH* 33 (1909), p. 445-446 ; VOLLGRAFF 1956, p. 27 et fig. 26.

(21) La partie inférieure du mur de soutènement occidental de cette rampe fut conservée à l'époque impériale. Une de ses sections constitue la base du mur Est du parascaenium Sud.

(22) Cf. *supra*, n. 20.

(23) H. SCHWABL, *RE Suppl.* XV (1978), col. 1080-1081, signale aussi un autel de Zeus Kéraunios, mais sans fournir de référence.

(24) Cf. en dernier lieu : M. JOST, *Sanctuaires et cultes d'Arcadie*, Paris (1985), p. 275-276, à propos d'une pierre trouvée sur l'agora de Mantinée, qui porte, tout comme l'exemplaire argien, le nom du dieu au génitif (*IG* V 2, 289 : Διὸς Εὐβωλέος).

(25) G. ROUX, *BCH* 80 (1956), p. 388. Type I A de la classification d'A. HERMARY, *LIMC* III.1 (1986), p. 569-570, qui ne mentionne pas le bas-relief argien.

myde et des bottes. Les chevaux, tenus par les rênes, sont au repos. Celui de droite lève à hauteur de son poitrail sa jambe antérieure droite ; celui de gauche, de taille quelque peu supérieure, avance légèrement la jambe postérieure gauche.

Symétriquement réparties au-dessus du relief, trois mortaises circulaires ($d = ca\ 2,5\ cm$) assujettissaient trois tiges de fer, dont les extrémités sont encore prises dans la pierre. Lors de sa découverte (**fig. 15**) un bloc en remploi (ht. = 0,62 m ; L = 0,60 m ; prof. = 0,34 m) était placé au pied du relief et deux plaques posées de chant (au Sud Inv. Th. 7 : ht. = 1,435 m ; L = 0,215 m ; prof. = 0,62 m ; au Nord Inv. Th. 8 : ht. cons. = 1,19 m ; L = 0,215 m ; prof. = 0,62 m), également des remplois, le côtoyaient.

Le bandeau qui couronne l'orthostate porte une inscription (**fig. 17-18**). Elle a presque totalement disparu avec l'épiderme de la pierre, qui n'est conservé qu'aux emplacements des veines de calcite. G. Roux²⁶ a lu :

A ... OINΣ ...

Je lis :

OINΣK

Le *omicron* (ht. : 2,3 cm) est de taille inférieure aux autres lettres (ht. : 3 cm). Légers *apices*. Après le *sigma* je vois, prenant leur naissance dans l'axe de la ligne, deux hastes obliques incurvées divergentes, qui assurent la présence d'un *kappa*. Ce que G. Roux considère comme un *alpha* n'est, ce me semble, qu'une veine naturelle de la pierre. Écriture soignée de la haute époque hellénistique (?).

Il s'agit probablement soit d'une dédicace, soit d'un règlement cultuel. Sa situation en couronnement d'un relief représentant les Dioscures invite à proposer la restitution du duel [Ἀνάκ]οιυ ou [ἀνάκ]οιυ. Le reste de l'inscription demeure énigmatique. Stylistiquement le bas-relief et l'inscription semblent contemporains du mur qui les porte.

Dans les trois mortaises qui couronnaient le relief étaient peut-être fixés, selon G. Roux²⁷, les deux bonnets et l'étoile, symboles habituels de ces divinités. Il est en effet peu probable que ces mortaises aient servi à la fixation d'un auvent, mais l'hypothèse du fouilleur se heurte à deux difficultés : peut-on concilier la représentation de pétases comme coiffes des Dioscures sur le bas-relief et l'utilisation du *pilos* comme symbole ? Pourquoi juxtaposer une représentation des divinités et une de leurs symboles ?

Le culte des Jumeaux cavaliers, Wanakes, assimilés par la suite aux Dioscures, est suffisamment attesté à Argos pour qu'on ne s'étonne pas d'une nouvelle mention²⁸.

À ma connaissance, on a trouvé à Argos six dédicaces aux Wanakes²⁹. Pausanias mentionne un sanctuaire des Dioscures dans la cité³⁰ et un autre sur la route de Lerne³¹. Plutarque note que les Argiens appellent Castor « Mixargétas » et prétendent qu'il est enterré chez eux³². Une émission argienne de Septime Sévère porte au revers les Dioscures à cheval selon un schème proche de celui

(26) *Ibid.*, repris dans le SEG XVI 245.

(27) *Ibid.*

(28) Brèves notices sur le culte des Dioscures à Argos dans TOMLINSON 1972, p. 213 et MARCHETTI-KOLOKOTSAS 1995, p. 218-219. Cf. aussi B. HEMBERG, Ἀνάξ, Ἀνασσα und Ἀνακες, *Acta Universitatis Upsaliensis* 10, Uppsala (1955), en particulier p. 30-31. Je ne suivrais cependant pas ce dernier dans ses considérations sur l'association à Argos des Dioscures avec une déesse.

(29) IG IV 561 (SEG XI 328 ; Cl. VATIN, *BCH Suppl.* IV [1977], p. 22, n. 3) ; IG IV 564 ; IG IV 566 ; BCH 80 (1956), p. 389, n° 1 ; Ch. KRITZAS, *AA* 27 (1972), B', p. 203-205 (SEG XXVI 428 ; J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.* [1977], n° 193) ; Chr. PITÉROS, *AA* 46 (1991) [1996], B' 1, p. 103, auxquelles on ajoutera : IG IV 590 (décret de la cité d'Argos en l'honneur de Titus Statilius où celui-ci est dit descendant [ἀπόγονος] de Persée et des Dioscures [l. 5]). Peut-être faut-il aussi compter parmi les attestations du culte des Dioscures à Argos le petit aryballe de bronze trouvé à Sparte (?) qui porte en lettres argiennes de la fin du VII^e siècle une dédicace aux θιτοῖν, mais dont le lieu de consécration n'est pas connu (cf. L. H. JEFFERY, *The Local Scripts of Archaic Greece. A Study of the Origin of the Greek Alphabet and its Development from the Eighth to Fifth Century B.C.*, Oxford [1961, 2^e éd. 1990], p. 156 ; P. A. HANSEN [éd.], *Carmina Epigraphica Graeca. Saeculorum VIII-V A. Chr.*, Berlin [1983], n° 363, p. 193-194 ; FOLEY 1988, p. 128).

(30) Pausanias, II 22, 5-6. Selon PIÉRART (1982, p. 146), il se situerait au Nord-Est de l'Agora.

(31) Pausanias, II 36, 6 (cf. W. VOLLGRAFF, *Mnemosyne* 60 [1933], p. 236). Pausanias précise que le sanctuaire est consacré aux « Dioscures Seigneurs » : Διοσκούρων ἱερὸν ἐστὶν Ἀνάκτων.

(32) Plutarque, *Quaest. graec.* 296 f.

adopté dans le bas-relief de la parodos³³. À ce corpus s'ajoute enfin un bas-relief, qui fut découvert en 1989 dans la fouille du terrain de l'OTE et rapidement présenté lors du colloque. Il représente, dans une composition symétrique, les Dioscures nus, debout, coiffés du *pilos* radié. Chacun tient d'une main un cheval, de l'autre une corne d'abondance. Entre eux se trouve un autel, sur lequel chacun des chevaux a posé le sabot d'une de ses jambes antérieures³⁴.

S'il n'est pas surprenant de rencontrer un lieu de culte des Dioscures sur le flanc Est du *Prôn*, il l'est en revanche de le trouver dans la parodos du Théâtre, alors qu'aucune source ne mentionne de concours argien en leur honneur qui aurait pu se dérouler au Théâtre et, plus généralement dans le monde grec, de lien entre les Dioscures et les activités théâtrales. Tout porte alors à croire qu'un petit sanctuaire leur était dédié à l'emplacement où fut installé le Théâtre. La découverte, errant à quelques mètres au Nord-Est du bas-relief, d'une dédicace aux Wanakes³⁵ (fig. 19-20) datée par l'écriture du v^e siècle av. J.-C. en conforte l'hypothèse.

Trois dédicaces, enfin, faites avant la construction du Théâtre ont été trouvées lors de la fouille. Pour chacune de ces dédicaces, inscrites sur des vases, il convient de s'interroger sur l'emplacement des sanctuaires où elles furent consacrées pour déterminer dans quelle mesure elles sont signe de l'occupation religieuse du site avant la construction du Théâtre.

5. Une dédicace à l'Érasinos

Dans un puits creusé dans le rocher au niveau des treizième et quatorzième degrés³⁶ (fig. 3 et 21), W. Vollgraff³⁷ a découvert, à 16 m de profondeur, un petit vase de bronze (fig. 22), sur la lèvre duquel est gravé :

τὸ Ἀραήνιο : ἐμὶ : τὸ Ἄργε
« J'appartiens à l'Érasinos d'Argos »

La dédicace est bien antérieure à la construction du Théâtre : J. H. Jeffery³⁸ la situe entre 475 et 450 av. J.-C. Le creusement du puits l'est aussi, si l'on en juge d'après son implantation, qui ne respecte pas l'un des escaliers rayonnants du koilon et d'après l'orientation de ses parois, qui divergent des lignes des gradins.

Si l'on admet, suivant l'avis du fouilleur, que le vase a été trouvé en place et n'appartient donc pas au matériel associé aux terres de comblement du puits, on conviendra qu'il atteste un culte rendu en ce lieu, au début de l'époque classique, à l'Érasinos.

Sachant que sous l'Empire un aqueduc convoyait les eaux de l'Érasinos de Képhalari, où il prend sa source, jusqu'à Argos, W. Vollgraff, en publiant la dédicace, supposa l'existence d'un prédécesseur phidonien au conduit impérial. Conjecture pour le moins hasardeuse. Le cours de la rivière est principalement souterrain : les Anciens ne l'ignoraient pas³⁹. Ils savaient même, ce qui fut récemment confirmé à l'aide de colorants chimiques, que la source de Képhalari reçoit ses eaux de Stymphale⁴⁰. Je suis donc porté à croire que dans l'esprit des Argiens les puits du Théâtre rencontraient le cours souterrain de l'Érasinos, auquel ils vouaient un culte.

(33) SNG Copenhagen, 100 ; A. HERMARY, *LIMC* III.1 (1986), p. 570, n° 14 ; III.2 (1986), p. 457, Dioskouroi 14. Tout comme sur le bas-relief de la parodos Sud, le cheval de droite lève la jambe antérieure droite, alors que les jambes antérieures du cheval de gauche sont au repos.

(34) Type I C de la classification d'A. HERMARY, *op. cit.* (*supra*, n. 25), p. 571-572.

(35) *Φανάριον* : BCH 80 (1956), p. 389, n° 1 (Inv. E 44).

(36) Puits 2, dans la numérotation de l'ensemble des puits du koilon.

(37) W. VOLLGRAFF, « De Erasino argivo », *Mnemosyne* 60 (1933), p. 231-238 (*SEG* XI 329).

(38) L. H. JEFFERY, *op. cit.* (*supra*, n. 29), p. 169, n° 27. W. VOLLGRAFF (*loc. cit.*) datait la dédicace ca 475 av. J.-C.

(39) Les mentions de l'Érasinos argien dans la littérature antique ont été rassemblées par A. PHILIPPSON, *RE* VI 1, 11 (1907), s.v. « Erasinos 3 ». Cf. aussi R. BALADIÉ, *Le Péloponnèse de Strabon*, Paris (1980), index s.v. « Erasinos » et K. RHOMAIOS, « Ο Ερασίνος ποταμός και ο ρόλος του για την προστασία του Ἀργούς κατά την αρχαιότητα », dans *Πρακτικά του Β' Τοπικού Συνεδρίου Αργολικών Σπουδών* (Ἄργος, 30 Μαΐου - 1η Ιουνίου 1986), Athènes (1989), p. 129-138.

(40) Cf. W. K. PRITCHETT, *Studies in Ancient Greek Topography* I, Berkeley-Los Angeles (1965), p. 122-123.

Comme W. Vollgraff n'indique pas dans sa publication quel type de matériel contenait le puits, sa date de comblement demeure inconnue et par là-même nous échappe si, durant la période de fonctionnement du Théâtre, il put y avoir dans ce puits d'autres actes de dévotion à l'égard de l'Érasinos⁴¹.

6. Une dédicace à Héraklès

En 1988, à la recherche de la délimitation méridionale du koilon, j'avais implanté un sondage en contre-haut de la parodos Sud⁴². Il rencontra les terres de remblai mises en place lors de la construction du Théâtre. Parmi le matériel qu'elles contenaient se trouvaient deux fragments jointifs d'un cratère attique à figures rouges (88/44.3) (**fig. 23**) du dernier quart du v^e siècle av. J.-C. portant, gravée à la pointe, une inscription dans laquelle se laisse aisément restituer le nom d'Héraklès au génitif :

[hε]ρακλέδς

Selon la typologie des dédicaces élaborée par M. L. Lazzarini⁴³, l'inscription peut avoir appartenu à l'une des quatre catégories suivantes : τοῦ θεοῦ, τοῦ θεοῦ εἰμι, ἱερὸν τοῦ θεοῦ, ou ἱερὸν εἰμι τοῦ θεοῦ. Son catalogue fournit à Argos et à l'Héraion quatre attestations de la première formule⁴⁴, une de la deuxième⁴⁵, à laquelle s'ajoute la dédicace à l'Érasinos provenant du Théâtre⁴⁶, aucune des deux dernières. Je suis donc plutôt porté à restituer :

[Tῶ hε]ρακλέδς

Malgré l'étroitesse des rapports entre Héraklès et Argos, c'est la première fois, à ma connaissance, que dans la cité son nom apparaît sur une dédicace. Il n'y a jusqu'à présent été reconnu par Ch. B. Kritzas que sous l'épiclèse de Pankamès sur une dédicace de statue trouvée rue *Zographou* et datée de la seconde moitié du I^{er} ou du début du II^e siècle ap. J.-C.⁴⁷.

Si l'on admet que les terres accumulées pour servir de soubassements aux gradins provenaient des environs du chantier, on conviendra qu'un sanctuaire d'Héraklès était situé à proximité du Théâtre, mais rien ne laisse penser que la construction de ce dernier nécessita son déplacement.

7. Une dédicace à un héros

G. Roux, enfin, dans un sondage implanté à l'intérieur du portique qui, à l'époque hellénistique, formait la face Est de l'édifice scénique, a trouvé dans le remblai associé à la construction du premier bâtiment de scène une dédicace (**fig. 24**) gravée sur deux fragments jointifs de skyphos à vernis noir (ht. cons. : 5,9 cm ; l. cons. : 6,1 cm ; deux sillons à 4,3 cm sous le bord ; vernis noir à marron ; argile gris orangé). Le léger évasement du bord invite à dater le vase de la fin du v^e ou de la première moitié du iv^e siècle av. J.-C. L'inscription fut signalée dans la chronique de fouille⁴⁸ et reprise comme suit dans le *SEG XVI 251* :

--- EPOO ---
--- ν ἀνέ[θεκε]

(41) Quoi qu'il en soit, rien ne permet d'identifier ce puits avec l'un des quatre puits sacrés d'Argos mentionnés par Callimaque (PFEIFFER, *figr.* 66) et Strabon (VIII 6, 9).

(42) Sondage 88/III, cf. *BCH* 113 (1989), p. 721.

(43) M. L. LAZZARINI, *Le formule delle dediche votive nella Grecia arcaica*, Rome (1976).

(44) À Argos : LAZZARINI, *op. cit.*, n° 473 et 475 ; à l'Héraion : LAZZARINI, *ibid.*, n° 472 et 474.

(45) LAZZARINI, *op. cit.*, n° 547, provenant de l'Héraion.

(46) Cf. *supra*.

(47) Ch. KRITZAS, *AE* (1973), p. 106-119 ; *AA* 27 (1972), B', p. 198 ; *BCH* 101 (1977), p. 546-547 (*SEG XXVI 429* ; J. et L. ROBERT, *Bull. épigr.* [1976], n° 257) ; P. CHARNEUX, *BCH* 108 (1984), p. 213 (*SEG XXXIV 292*).

(48) G. ROUX, *BCH* 80 (1956), p. 361 et fig. 45.

La dédicace appartient au type ὁ δεῖνα (μὲ) ἀνέθηκε τῷ θεῷ, avec le nom de la divinité placé en tête⁴⁹. Comme, dans le corpus des dédicaces à un héros, celui-ci est soit simplement désigné comme tel⁵⁰, soit singularisé par un terme qui le précède ou le suit⁵¹, je propose de restituer :

1. 1 : [τοῖ ?] ἥρῳ[ι]⁵² [éventuellement précédé ou suivi du nom du héros au datif et/ou du nom de l'objet dédié à l'accusatif ou du pronom en tenant lieu].

1. 2 : [le ou les noms du ou des dédicants au nominatif] ν ἀνέ[θεκε ou -θεκῶν].

Si les extrémités des deux lignes de l'inscription étaient à peu près alignées, le nom du héros et/ou celui de l'objet dédié étai(en)t indiqué(s) en tête de la première ligne.

Suivant le raisonnement qui m'a fait supposer un Hérakleion au voisinage du Théâtre, je suis donc conduit à supputer l'existence d'un sanctuaire héroïque dans le secteur⁵³. Il se peut que cet hérœon diffère de celui découvert à l'Est du Théâtre⁵⁴ et de celui qui se trouve à quelques mètres au Nord du koilon, où est sculpté sur un rocher, en bordure du chemin qui relie le second diazoma à la terrasse du « Kritérion », un bas-relief représentant un héros cavalier.

De ces données de fouilles il appert que la zone où fut édifié le Théâtre était, à l'époque classique, parsemée de petits sanctuaires. Parmi les sept cultes dont des attestations ont été reconnues, quatre, au moins, étaient installés à l'emplacement qui fut choisi pour la construction du nouvel édifice : le sanctuaire d'où provient le matériel déposé dans la favissa, l'antécédent du bothros de la parodos Nord, les antécédents des sanctuaires de Zeus Eubouleus et des Wanakes de la parodos Sud. Pour ces trois derniers le raisonnement qui me conduit à supposer que les lieux de culte mis au jour ont eu des prédécesseurs dans la zone occupée par le Théâtre est le même. Je constate chaque fois que l'installation est contemporaine du premier état de l'édifice et que la divinité à laquelle elle est consacrée n'a en rien partie liée avec les activités qui se déroulaient au Théâtre. L'aporie résultant de cette association chronologique et topographique s'accompagnant d'une hétérogénéité fonctionnelle peut être résolue par le recours à une explication diachronique du phénomène. Ces cultes qui paraissent incongrus dans un théâtre auraient été du terrain les premiers occupants, relogés pour cause de grands travaux aux abords du nouvel édifice.

Si l'emplacement fut néanmoins retenu, c'est qu'il n'était pas exempt d'avantages, tant du point de vue des constructeurs que de celui des utilisateurs : en dresser la liste revient à poursuivre la reconstitution du lieu avant l'édification du Théâtre.

B. SITE ET SITUATION

1. La morphologie du lieu

Les avantages résultant de la nature rocheuse et de la déclivité du *prôn* pour l'installation d'un théâtre, les Argiens les avaient déjà reconnus lors de l'installation, vers le milieu du v^e siècle av. J.-C., du théatron à gradins droits. Ils savaient que sur ce flanc de la Larissa la roche était d'assez bonne qualité pour la taille de gradins et la pente naturelle convenable pour l'adossement d'un koilon. L'impossibilité technique où ils se trouvaient d'édifier des gradins sur structure creuse les poussait à rechercher pour y adosser leur théâtre une éminence leur permettant l'économie de laborieux amoncellements de terres et de la construction de puissants murs pour les contenir. La pente rocheuse choisie permettait de tailler partie des gradins et d'extraire, lors de ces travaux, des blocs de pierre utiles à l'édification du reste du bâtiment : l'achat de matériaux s'en trouvait réduit d'autant et l'édifice y gagnait en solidité.

(49) LAZZARINI, *op. cit.* (*supra*, n. 43), p. 111-115 et *Corpus*, p. 181-207.

(50) *Ibid.*, n° 471 (Sicyone) ; n° 474 (Héraion d'Argos) ; n° 546 (Mycènes) et n° 944 (Galaxidi).

(51) *Ibid.*, n° 200 (Emporion) : Μέρι ἥρωι ; n° 707 (Rhamnonte) : Ἀρχεγέτει ἥρῳι ; n° 917 a et b (Ptoion) : τοῖ ἥρῳι τοῖ Πτοῖοι ; n° 918 (*ibid.*) : [τοῖ ἥρῳι τοῖ Πτοῖοι] ; n° 919 (*ibid.*) : [τοῖ Πτοῖοι ἡ ἥρῳι].

(52) Morphologiquement le pluriel et le duel sont aussi envisageables.

(53) H. ABRAMSON, *Greek Hero-Shrines*, Berkeley (1978) (1989), ne cite aucun sanctuaire héroïque associé à un théâtre.

(54) P. COURBIN, *BCH* 81 (1957), p. 673-674 ; *BCH Suppl.* VI (1980), p. 93.

Pour la mise en place d'un koilon en demi-cercle outrepassé, les problèmes constructifs étaient cependant différents de ceux qui s'étaient posés lors de la taille du théâtre. Alors que les gradins presque rectilignes de celui-ci avaient pu être entièrement confectionnés dans la roche par une taille d'un cubage relativement restreint, il fut préférable pour celui-là de compléter la partie médiane, taillée, du koilon par deux ailes où les gradins reposaient sur du remblai. S'il était, en effet, techniquement possible de tailler l'ensemble du koilon, il était en revanche économiquement préférable d'avoir recours pour les kerkis latérales à des terres de remblai, plutôt que de creuser profondément le rocher. C'est parce que, du point de vue financier, le gradin taillé se trouve toujours en concurrence avec le gradin construit que l'on ne trouve en Grèce de koilon en demi-cercle entièrement taillé : les flancs, voire la partie supérieure, au moins, en ont toujours été construits au prix de terrassements. Aussi un terrain entièrement rocheux tel que celui qui fut choisi pour l'installation du théâtre n'était-il pas des plus propices pour celle d'un théâtre hellénistique : mieux valait une zone où l'on trouvât à la fois, à faible profondeur, la roche pour la taille des kerkis médianes et, sur place ou à proximité, de la terre pour le remblai des kerkis latérales et du bâtiment de scène.

Sept sondages répartis dans l'ensemble du Théâtre ont fourni des indications sur l'épaisseur et la nature du remblai mis en place⁵⁵. L'emplacement des sondages est donné par la **fig. 1**. Le tableau placé ci-dessous consigne les résultats obtenus. Dans les sondages 5 et 7 le remblai n'a pas été fouillé dans toute son épaisseur. Le niveau du sol avant la construction du Théâtre n'est donc connu en ces deux endroits que par défaut. Les mesures sont données en mètres.

Abréviations : Inf. : inférieur ; Ht : hauteur ; N : niveau ; R : rocher ; S : sondage

S	N actuel	N inf. fouille du remblai	N av. la construction du théâtre	N 1 ^{er} état	Ht remblai
1	18,84	18,57	18,57	18,92	0,35
2	18,87	17,72	17,72	18,92	1,20
3	18,12	16,02	16,02	18,92	2,90
4	35,06	34,17 [R]	34,17 [R]	36,79	2,62
5	29,15	27,17	– de 27,17	32,45	+ de 5,28
6	24,00	22,22	22,22	32,42	10,20
7	29,08	26,00	– de 26,00	33,47	+ de 7,47

Le bâtiment de scène (S 1-3)

Le terre-plein sur lequel fut construit le bâtiment de scène est formé d'un remblai dont la hauteur varie entre quelques dizaines de centimètres au pied du proskènion (S 1) et près de 3 m dans le portique adossé à la skènè (S 3).

Le koilon (S 4-7)

Au-dessus de la ligne des 35 m (S 4), soit au-dessus du niveau du quarante-quatrième gradin, au moins, le rocher était à nu avant la construction du koilon. Il suffit donc de remblayer sur les flancs et de tailler la partie médiane. Sous la ligne des *ca* 30 m, en revanche, il fallut creuser pour mettre au jour le rocher dans la partie centrale et amasser des terres sur les ailes pour compléter le développement des gradins taillés. En bordure de la parodos Sud (S 6) cet apport dépassait les 10 m de hauteur.

(55) J'ai rendu compte de ces sondages dans la chronique de fouille du BCH. S 1 = BCH 111 (1987), p. 605, 1. S 2 = BCH 111 (1987), p. 605, 3. S 3 = S 87/III, BCH 112 (1988), p. 716-720 ; 113 (1989), p. 717. S 4 = S 88/IV, BCH 113 (1989), p. 721-722. S 5 = S 89/I, BCH 114 (1990), p. 870. S 6 = S 88/III, BCH 113 (1989), p. 721. S 7 = S 89/II, BCH 114 (1990), p. 870.

Le remblai qui fut fouillé contient de nombreux éclats provenant de la taille des gradins. Les terres qui furent retirées pour mettre au jour le rocher dans la partie inférieure du koilon vinrent sans doute s'y ajouter, mais l'ensemble formé par ces déblais issus du chantier même représenta, selon nos estimations, un cubage insuffisant pour former les ailes du koilon et mettre au niveau de l'orchestra une zone où édifier l'édifice scénique.

En choisissant le terrain sis entre la terrasse du futur nymphée de la Larissa et le théâtre à gradins droits où le niveau des terres recouvrant la roche naturelle chute du niveau de 35 à 24 m, les Argiens prirent le parti de l'économie. Sans sous-estimer l'énorme travail que représenta la construction d'un si vaste édifice, on conviendra que le site ne manquait pas de qualité, par sa morphologie et par la nature de son sol.

2. La situation dans la cité

Les avantages du site auraient pourtant été négligés s'ils n'eussent été associés à ceux d'une situation remarquable dans la cité tant du point de vue de l'urbanisme général, que de la fonction particulière du Théâtre.

Le Théâtre et l'Agora : complémentarité fonctionnelle et proximité topographique

On l'a souvent souligné⁵⁶, le théâtre n'est pas tant un lieu de spectacles qu'un lieu de réunions civiques, complémentaire de l'agora : les citoyens assemblés y élaborent une politique commune et honorent des dieux qui leur sont communs par des concours dramatiques, musicaux et orchestriques. Le premier théâtre d'Athènes se trouvait sur l'Agora : s'il fut transféré sur le flanc Sud de l'Acropole, c'est très probablement, ainsi que le rapporte la *Souda*⁵⁷, parce que durant la soixante-dixième olympiade (499-496 av. J.-C.) les échafaudages de bois (ἱκρία) qui soutenaient les gradins s'effondrèrent au cours d'une représentation⁵⁸. À partir du milieu du v^e siècle la dissociation topographique entre l'agora et le théâtre s'explique par des exigences constructives (nécessité technique de l'adossement du koilon), et non par une hétérogénéité fonctionnelle des deux complexes monumentaux.

Le plan de la ville de Mantinée, reconstruite après la bataille de Leuctres, fournit une autre preuve éloquente de ce lien unissant le théâtre et l'agora. La situation de la cité en plaine ne détourna pas ses constructeurs d'édifier le théâtre *intra muros*, bien que cela nécessitât un énorme amoncellement de terre pour supporter les gradins. Libres de toute contrainte topographique, ils implantèrent l'édifice en bordure Ouest de l'agora, tournant les gradins vers la place.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'à Argos, où le koilon fut adossé, le choix se soit porté sur les pentes les plus proches de l'Agora. La même zone avait déjà été retenue pour le théâtre à gra-

(56) Particulièrement : W. A. McDONALD, *The Political Meeting Places of the Greeks*, Baltimore (1943) ; R. MARTIN, *Recherches sur l'agora grecque*, Paris (1951), p. 248-255 ; *id.*, *L'urbanisme dans la Grèce antique*, Paris (1974), p. 285 ; Fr. KOLB, *op. cit.* (*supra*, n. 18) ; O. LONGO, « Teatri e teatrali. Spazi teatrali e luoghi politici nella città greca », *Dioniso* 58 (1988), p. 7-33 ; *id.*, « La scena della città. Strutture architettoniche e spazi politici nel teatro greco », *Scena e spettacolo, Atti del convegno di Trento, 1988* (1989), p. 23-41.

(57) *Souda*, s.v. "Πρατίνας". L'ensemble des *testimonia* sur les ἱκρία d'Athènes a été réuni par A. W. PICKARD-CAMBRIDGE, *The Theater of Dionysus in Athens*, Oxford (1946), p. 11-12 et précisément commenté par R. MARTIN, « Sur deux expressions techniques, II. ἱκρία : Aristophane, *Thesmophories* 395 », *RPhil* (1957), p. 72-81, repris dans R. MARTIN, *Architecture et urbanisme*, Paris (1987), p. 356-367.

(58) R. MARTIN, *loc. cit.* ; M. BIEBER, *The History of the Greek and Roman Theater*², Princeton (1961), p. 54 ; H. A. THOMPSON, R. E. WYCHERLEY, *Agora XIV. The Agora of Athens* (1972), p. 126-129 ; E. R. GEBHARD, *The Theater at Isthmia*, Chicago-Londres (1973), p. XIII-XIV ; W. W. WURSTER, *Architectura* 9 (1979), p. 60 ; F. KOLB, *op. cit.* (*supra*, n. 18), p. 20-61 ; J. M. CAMP, *The Athenian Agora : Excavations in the Heart of Classical Athens*, Londres (1986), p. 46 ; S. G. MILLER, dans M. H. HANSEN (éd.), *Sources for the Ancient Greek City-State, Symposium August, 24-27 1994, Acts of the Copenhagen Polis Centre 2*, Copenhagen (1995), p. 218-219.

dins droits, « monument de la démocratie argienne »⁵⁹. Pour le grand Théâtre cette proximité fut immédiatement appréciable puisqu'une rue, installée sinon dès l'époque archaïque du moins à l'époque classique, reliait l'Agora à l'emplacement retenu⁶⁰.

Le Théâtre dans la ville

Il est enfin probable qu'au-delà de ces considérations techniques et fonctionnelles la construction du Théâtre s'est intégrée dans un programme d'urbanisme monumental. La place de l'édifice dans le paysage urbain le laisse penser. Son koilon, orienté vers l'Est/Sud-Est, et même son bâtiment de scène, situé à un niveau sensiblement supérieur à celui du reste de la ville (niveau de l'orchestra : + 18,92 m ; niveau de la ligne de départ de la piste de l'Agora : + 9,29 m), étaient visibles aussi bien de l'Agora que des routes venant de Tirynthe et de Lerne. Du golfe de Nauplie, qu'ils débarquassent à Nauplie, à Téménion ou à Lerne, les voyageurs ne devaient pas manquer de remarquer au pied de la Larissa le large éventail des blancs degrés du koilon.

Or, le Théâtre date précisément de l'époque où les Argiens transférèrent de Némée à Argos les Néméa, dont ils avaient pris la direction vers le milieu du IV^e siècle. À ma connaissance, la première attestation d'épreuve des Néméa qui se soit assurément déroulée au Théâtre date de 205 av. J.-C.⁶¹. On ne sait s'il existait des épreuves de ce type aux Néméa qui à l'époque classique se déroulaient à Némée ou si elles furent créées après le transfert du concours à Argos. Contrairement à l'avis que j'ai un moment soutenu⁶², on ne peut donc affirmer, dans l'état de la documentation actuellement disponible, que le Théâtre fut construit *pour* les Néméa, bien qu'il fût utilisé dès le III^e siècle *lors* des Néméa. Quelles que soient les finalités incluses dans son érection, il est indéniable que par ses dimensions le Théâtre se signale comme un édifice de prestige, qui ne fut pas seulement destiné à accueillir des spectateurs argiens. Sa capacité d'environ 20 000 places se compare à celle du théâtre de Dionysos à Athènes⁶³, où, lors des Grandes Dionysies, se réunissait un public panhellénique, et à celle du théâtre de Mégalopolis⁶⁴, qui servait de cadre aux assemblées fédérales et aux fêtes communes des cités arcadiennes.

Comment ne pas supposer alors que c'est volontairement que les Argiens choisirent pour le Théâtre une situation dominante et prestigieuse ? L'édifice ne devait pas seulement servir à leur politique intérieure.

Sans pouvoir être catégorique, tant les inconnues demeurent nombreuses, je suis ainsi porté à croire que ce furent les atouts constructifs du terrain dus à l'adéquation de sa topographie et de sa géomorphologie à l'édifice projeté (pente convenable pour un koilon ; affleurement du rocher dans la partie centrale permettant de tailler une portion des gradins ; abondance de terres disponibles sur

(59) L'expression est de R. GINOUVÈS : « Un monument de la démocratie argienne », dans *Mélanges Michalowski* (1966), p. 431-436. Cf. aussi GINOUVÈS 1972, p. 75-82. H. A. THOMPSON a récemment insisté sur cette proximité en comparant le théâtre à gradins droits d'Argos au premier état de la Pnyx d'Athènes (« The Pnyx in Models », *Hesperia Suppl.* 19 [1982], p. 133-147 et particulièrement p. 137, n. 14).

(60) Sur les états archaïques et classiques de cette rue, appelée dans les chroniques de fouilles « rue Nord », puis « rue du Théâtre » : P. AUPERT, *BCH* 105 (1981), p. 899 ; 106 (1982), p. 640 ; 114 (1990), p. 864 ; J.-Ch. MORETTI, *BCH* 111 (1987), p. 605.

(61) Il s'agit d'un concours de κίθαροδοί, mentionné par Plutarque, *Philopoemen* 11 et Pausanias, VIII 50, 3. Sur la date de ce concours, cf. en dernier lieu P. PERLMAN, « The Calendrical Position of the Nemean Games », *Athenaeum* 77 (1989), p. 57-90, en part. p. 88.

Cependant, si l'on accepte la restitution de [Νεμῆν] à la l. 3 de l'épigramme pour l'aulode et rhapsode Pythoclès d'Hermioné (vers 265-255 av. J.-C.), avancée par G. NACHTERGAEL (*Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes*, Bruxelles [1977], p. 320 et n° 15 bis), on conviendra que des concours musicaux existaient aux Néméa dès avant le milieu du III^e siècle av. J.-C.

(62) *BCH* 112 (1988), p. 720.

(63) 17 000 places selon W. WURSTER, *Architectura* 9 (1979), p. 62.

(64) Entre 17 000 et 21 000 places selon A. PÉTRONOTIS, *Ἡ Μεγάλη Πόλις τῆς Ἀρκαδίας*, Athènes (1973), p. 229. Selon Pausanias, VIII 32, 1, c'était le plus grand théâtre de Grèce (θέατρον μέγιστον τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι). Cf. aussi *id.*, II 27, 5.

place pour les travaux de terrassement) et les avantages résultant de sa situation dans le tissu urbain existant (proximité avec l'Agora ; existence d'une rue reliant la place publique au lieu choisi ; position surplombant le reste de la ville) qui contrebalancèrent les inconvénients découlant de la présence de sanctuaires à cet endroit.

C. AMÉNAGEMENTS ET COHABITATION

Ces sanctuaires furent, sans quoi ils ne nous seraient pas connus, respectés. Certains furent transférés, d'autres conservés *in situ*.

1. Transferts de sanctuaires

Le bothros et le sanctuaire des Wanakes furent déplacés et réaménagés dans les parodos, à l'extérieur du Théâtre, l'un à 2 m au Nord du refend du mur qui soutient les kerkis Nord du koilon, l'autre à 2 m au Sud du refend du mur qui soutient les kerkis Sud du koilon. La symétrie de leur position par rapport à l'axe du Théâtre reflète l'identité du processus auquel ressortit leur installation.

Les exemples littérairement attestés ou archéologiquement constatés de cette pratique ne manquent pas. Tantôt le monument consacré, prenant le statut de relique, fut lui-même transféré, tantôt une nouvelle installation, réplique fonctionnelle, mais pas nécessairement morphologique, du premier sanctuaire, fut édifiée pour recevoir le culte transféré. Chacun de ces transferts relève, selon des proportions variables, du sentiment religieux et d'un programme monumental.

Une inscription de Péparéthos (Scopélos), sur laquelle J. et L. Robert ont attiré l'attention⁶⁵, relate le déplacement et la reconstruction du temple d'Athéna (l. 6-7 : τὸν | [τε] ναὸν τῆς Ἀθηνᾶς ἐργολαβήσας μεταγαλ[γ]εῖν καὶ οἰκοδομῆσαι) et de son autel (l. 13-14 : καὶ τὸν βωμὸν μεταγαλὼν κατεσκεύασεν).

Dans la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. des femmes de Tanagra ont souscrit pour le transfert à l'intérieur de la ville du sanctuaire et du temple (l. 18 : τὸ ἱερὸν κῆ ὁ ναός) de Déméter et Coré⁶⁶.

Une lamelle de plomb trouvée à Dodone a conservé le texte d'une question posée à l'oracle par la cité des Chaones au sujet du déplacement de leur temple d'Athéna Polias⁶⁷ (l. 3-5 : τὸν ναὸν | τὸν τᾶς Ἀθάνας τᾶς Πυλιάδος ἀγχωρίζεσθαι | ποεῖν).

À Argos même, la célèbre inscription relative aux travaux dans le sanctuaire d'Apollon Pythéen⁶⁸ mentionne le déplacement du grand autel vers l'Est (l. 9-10 : καὶ τὸν | βωμὸν προ[ά]λ[α]γον πὸς Ἄρῳ) ainsi que le déplacement et la mise en ordre d'une série d'autres (l. 15-16 : καὶ τὸν βωμὸν ἐνς τάξιν πεδάγαγον).

Sur l'Agora le foyer sacré de Phoroneus fut, selon A. Pariente, déplacé au IV^e siècle ap. J.-C.⁶⁹.

(65) *IG* XII 8, 640 = *Syll.*³ 587 (J. et L. ROBERT, *Hellenica* IX [1950], p. 31 ; en dernier lieu : Ph. BRUNEAU, *BCH* 111 [1987], p. 475, n. 20).

(66) *Syll.*³ 1185. Pour la date : D. KNOEPFLER, « Zur Datierung der grossen Inschrift aus Tanagra im Louvre », *Chiron* 7 (1977), p. 67-87. Pour le commentaire : L. MIGEOTTE, « Souscriptions publiques en Béotie », dans *La Béotie antique. Actes du colloque international (Lyon-Saint-Étienne, 16-20 mai 1983)*, Paris (1985), p. 311-316 et particulièrement p. 311-313.

(67) D. E. ÉVANGELIDIS, *AE* (1953-1954.1), p. 99-103 (cf. *Bull. épigr.* [1958], n° 286).

(68) W. VOLLGRAFF, *BCH* 27 (1903), p. 270-277, n° 28 ; VOLLGRAFF 1956, p. 109-117 ; G. ROUX, *REG* 70 (1957), p. 482-486 ; W. VOLLGRAFF, « Note sur une inscription de l'Aspis (Argos) », *BCH* 81 (1957), p. 475-477 ; J. POUILLOUX, « Travaux de réfections au sanctuaire d'Apollon Pythéen. Sur une inscription d'Argos », *REA* 60 (1958), p. 50-66 ; G. DAUX, *BCH* 82 (1958), p. 640-641 ; M. PIÉART, *Kernos* 3 (1990), p. 329-330. Le texte que je reproduis est celui donné par M. Piéart. Pour d'autres exemples, en Asie-Mineure : A. PETRONOTIS, « 'Wandernde' Tempel I », dans *ΣΤΗΛΗ, Mélanges Kontoleon*, Athènes (1980), p. 328-330 ; à Ikaros (Failaka) : K. JEPPESEN, *Ikaros* 3, *The Sacred Enclosure in the Early Hellenistic Period*, Aarhus (1989), p. 82-114.

(69) A. PARIENTE, *BCH* 111 (1987), p. 595 ; 112 (1988), p. 699-700, et particulièrement n. 8.

À Athènes, on a pu prouver, en se fondant sur des observations techniques, que deux constructions sacrées de l'Agora avaient été déplacées⁷⁰. L'autel de Zeus Agoraios (?), peut-être édifié sur la Pnyx à la fin du IV^e siècle av. J.-C., fut transféré à l'Est du monument des héros éponymes au I^{er} siècle av. ou au I^{er} siècle ap. J.-C., voire plus tard encore. Le temple d'Arès, probablement construit à Acharnes dans les années 430 av. J.-C., fut installé à l'époque augustéenne au Sud de l'autel des Douze Dieux, non que les Athéniens aient désiré maintenir en activité ce temple classique alors quelque peu délaissé, mais bien plutôt pour adapter leur antique agora aux exigences de l'urbanisme augustéen, qui donne au temple une place privilégiée dans la trame urbaine⁷¹.

Parmi les « transplanted temples and altars » de l'Agora d'Athènes, H. A. Thompson et R. E. Wicherley⁷² mentionnent aussi le temple Sud-Est et le temple Sud-Ouest, qui n'illustrent pas exactement la même pratique. L'autel de Zeus Agoraios (?) et le temple d'Arès ont été déplacés sans que ce déplacement ne modifie ni leur forme⁷³ ni leur fonction religieuse. Le temple Sud-Est, en revanche, érigé sur l'Agora à la haute époque impériale, en utilisant huit colonnes du temple d'Athéna au cap Sounion, ne conserve de ce dernier ni le plan, ni le destinataire. Il en va de même pour le temple Sud-Ouest, construit au I^{er} siècle ap. J.-C., en réutilisant six colonnes provenant d'un temple classique de Thorikos. Pour ces deux monuments il est bien difficile de savoir s'il s'agit d'un cas banal de remploi de matériaux, dans lequel les blocs d'un bâtiment ruiné sont intégrés à une nouvelle construction de préférence à des blocs taillés *ad hoc* uniquement pour des raisons économiques, ou s'il convient d'y déceler un recours volontaire à des éléments architecturaux choisis non pas seulement pour leur configuration, mais eu égard à leur première utilisation, comme ce fut vraisemblablement le cas pour les colonnes de l'Olympieion d'Athènes expédiées à Rome par Sylla pour la reconstruction du temple de Jupiter Optimus Maximus⁷⁴.

Je cite, enfin, tant le parallèle avec la situation argienne est étroit, le cas du théâtre de Marcellus à Rome. Il fut achevé par Auguste, mais le projet en est dû à César, qui, lorsqu'il en entreprit la construction, ne s'embarrassa pas, si l'on en croit Dion Cassius, de scrupules religieux : ... τὰς δὲ οἰκίας τοὺς τε ναοὺς τοὺς ἐν τῇ χωρίῳ ἐκείνῳ ὄντας ὁ Καῖσαρ καθελὼν αἰτίαν ἔλαβεν, ὅτι τε τὰ ἀγάλματα, ξύλινα πλὴν ὀλίγων ὄντα, κατέκαυσε, καὶ θησαυροὺς χρημάτων συχνοὺς εὐρὼν πάντας αὐτοὺς ἐσφετερίσατο. (Dion Cassius, XLIII 49, 3) [« ... mais comme César avait supprimé les maisons et les temples qui étaient à cet endroit, on lui reprocha d'avoir brûlé les statues de culte, qui étaient presque toutes en bois, et de s'être approprié tous les nombreux trésors qu'il y avait trouvés »].

Un fragment du plan sévérien « présente derrière le mur de scène du théâtre de Marcellus deux petits *sacella*, précédés d'un autel, où l'on a pu reconnaître, avec beaucoup de vraisemblance, des chapelles destinées à conserver le souvenir des temples de *Pietas* et de *Diane*, détruits lors du dégagement préalable de la zone »⁷⁵.

(70) H. A. THOMPSON, R. E. WICHERLEY, *op. cit.* (*supra*, n. 58), p. 160-168. Cf. aussi, récemment : J. M. CAMP, *op. cit.* (*supra*, n. 58), p. 184-187, dont je suis la restitution des temples Sud-Est et Sud-Ouest, et, pour l'autel de Zeus Agoraios (?), H. A. THOMPSON, *Hesperia Suppl.* 19 (1982), p. 142-143 et B. FORSÉN, dans B. FORSÉN, G. STANTON (éd.), *The Pnyx in the History of Athens, Proceedings of an International Colloquium organised by the Finnish Institute at Athens, 7-9 October 1994*, Helsinki (1996) p. 50-51.

(71) Cf. P. GROS, *Aurea templa. Recherches sur l'architecture religieuse à Rome à l'époque d'Auguste*, Paris (1976), p. 84. Cf. aussi, pour un temple qui aurait été transféré des environs de Cassopé à Nikopolis : W. HOEPFNER, dans E. CHRYSOS (éd.), *Νικόπολις Α'. Πρακτικά του Ιου Διεθνούς Συμποσίου για τη Νικόπολη, Πρέβεζα, 23-29 Σεπτεμβρίου 1984*, Πρέβεζα (1987), p. 132.

(72) *Loc. cit.*, n. 70.

(73) La réutilisation en couverture du temple d'Arès de chéneaux provenant de la toiture du temple de Poséidon au cap Sounion est, du point de vue de la configuration générale de l'édifice, de peu d'importance.

(74) Plinie, *HN XXXVI* 45. Cf. P. GROS, *op. cit.* (*supra*, n. 71), p. 64-65 avec la bibliographie n. 90, auquel il convient d'ajouter H. ABRAMSON, « The Olympeion in Athens, Sulla and the Capitolium », *AJA* 78 (1974), p. 160, qui soutient que ces colonnes étaient destinées, non pas au Capitolium, mais à un autre édifice projeté sur le Capitole.

(75) P. GROS, *op. cit.* (*supra*, n. 71), p. 213, qui renvoie à F. COARELLI, *Dialoghi di Archeologia* 2 (1968), p. 201-205. Sur le « mépris hautain pour les constructions anciennes » dans l'urbanisme césarien : P. GROS, *ibid.*, p. 51-52 et 158.

2. Respect du lieu consacré

Le sanctuaire de Zeus Eubouleus et celui dont provient le matériel trouvé dans la favissa furent, en revanche, probablement conservés à leur emplacement originel. La conservation de l'un semble s'être faite à ses dépens, celle de l'autre aux dépens du Théâtre.

Le sanctuaire de Zeus Eubouleus

Si la borne de Zeus Eubouleus trouvée contre le mur de soutènement de la rampe d'accès au proskênion semble, ainsi que je crois l'avoir démontré, contemporaine du premier état du Théâtre, il est néanmoins probable qu'un enclos a été consacré à cette divinité à cet endroit avant la construction du monument. Je n'explique pas autrement la présence dans le Théâtre d'un sanctuaire de Zeus Eubouleus, que l'on associerait plus volontiers à la nécropole archaïque et classique repérée en contre-haut de la parodos Sud⁷⁶ qu'au Théâtre lui-même. La borne fut placée à l'intérieur même du Théâtre et non à ses abords immédiats, comme le bothros et le bas-relief des Wanakes. Cela laisse penser que le lieu de culte fut réaménagé lors de la construction du monument mais non déplacé.

Le sanctuaire de la fosse

Quant aux installations cultuelles liées à la favissa, bien qu'elles n'aient pas été repérées, j'ai quelque raison de croire qu'elles furent dans un premier temps conservées en place, au détriment de l'extension de l'édifice scénique, dont le plan fut adapté à cette contrainte.

L'axe du portique adossé au bâtiment de scène hellénistique est en effet nettement décalé vers le Sud par rapport à celui du koilon et du reste du monument⁷⁷. Comme aucune contrainte naturelle ne rend compte de ce décalage, il convient d'en rechercher la cause dans l'occupation antérieure au Théâtre du terrain situé dans le prolongement du portique vers le Nord. Or, c'est précisément à cet endroit que se trouve la favissa ; mais il y a plus. Un sondage⁷⁸ implanté au pied du mur Nord du portique a mis au jour un sol associé à son installation. Son niveau est à 0,86 m sous celui de l'orchestra, qui est aussi celui du stylobate du portique. Cette zone ne fut donc pas touchée par les terrassements effectués pour l'édification du bâtiment de scène. L'interdit religieux expliquerait au mieux cette singularité.

Que la construction d'un grand édifice à l'intérieur de la cité se soit heurtée à une occupation antérieure du lieu n'a rien d'étonnant : c'est le lot de tout programme d'urbanisme appliqué à une ville ancienne.

La densité, en revanche, des installations cultuelles sur le flanc oriental du *Prôn* mérite d'être soulignée. Les sept cultes dont la fouille du Théâtre a fait connaître l'existence s'ajoutent à un ensemble déjà fourni, dont l'Aphrodision constitue l'élément le plus important. Sur le mur polygonal du prétendu « Kritérion » sont sculptés deux bas-reliefs représentant une triade divine, chacun accompagné d'une dédicace aux Épitélides⁷⁹. À 68 m au Sud de la terrasse du « Kritérion », W. Vollgraff⁸⁰ a trouvé une dédicace errante à Isis et Sérapis ainsi qu'une base dédiée par deux personnes, dont une Égyptienne du nom de Θαῖς. En bordure du chemin qui mène de la terrasse au second diazoma du koilon est sculpté en très bas-relief sur un rocher un héros cavalier, que j'ai déjà signalé. À quelques dizaines de mètres au Nord du « Kritérion », un relief du même type représente

(76) BCH 113 (1989), p. 721.

(77) Cf. J.-Ch. MORETTI, *Théâtres d'Argos*, Paris (1993), p. 15, fig. 12-13.

(78) Sondage 1987/V : BCH 112 (1988), p. 720. Cf. aussi, BCH 114 (1990), p. 870-872.

(79) W. VOLLGRAFF, « Fouilles et sondages sur le flanc oriental de la Larissa à Argos », BCH 82 (1958), p. 514-570, et particulièrement p. 530-534.

(80) *Loc. cit.*, p. 556-560.

un banqueteur. Cinq autres reliefs de la même série ont été repérés au-dessus de la citerne moderne construite au Sud-Ouest du Théâtre⁸¹. C'est enfin toujours dans ce même secteur que se trouvaient, semble-t-il, le sanctuaire du Céphise et celui d'Adonis mentionnés par Pausanias (II 20, 7).

Une telle concentration⁸² s'explique peut-être moins par la géographie sacrée des Argiens que par la nature même du terrain : un sol rocheux à l'abri des inondations qui pouvaient toucher l'Agora.

Jean-Charles MORETTI.

(81) Je remercie Ch. Kritzas, qui en prépare la publication, de me les avoir signalés. Ces reliefs appartiennent à un groupe d'environ quarante-cinq unités, réparties entre le flanc Est de la Larissa et le flanc Sud-Est de la colline du Prophète-Élie. Il est très probable, me fait savoir Ch. Kritzas, que deux ou trois reliefs aient été supprimés lors de la construction du Théâtre.

(82) Ces lieux de culte, dont la chronologie est mal connue, n'existaient peut-être pas tous au moment de la construction du Théâtre. On ne peut, par ailleurs, écarter l'hypothèse que certaines dédicaces inventoriées aient erré loin de leur lieu d'origine, ou aient été faites dans l'un des lieux de culte repérés, ce qui conduirait à en revoir la liste à la baisse.

ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Η ΙΔΡΥΣΗ ΤΟΥ ΘΕΑΤΡΟΥ ΤΟΥ ΑΡΓΟΥΣ ΣΕ ΕΝΑ ΧΩΡΟ ΜΕ ΠΟΛΛΑ ΙΕΡΑ

Όταν οι Αργείοι αποφάσισαν, στις αρχές του 3ου αιώνα π.Χ., να οικοδομήσουν ένα νέο θέατρο σε χώρο που απείχε 100 μ. βορείως του θεάτρου με τα ευθύγραμμα εδώλια (εικ. 1-2), πρέπει να υπολόγισαν για την επιλογή της θέσης του, αφενός τη μορφολογία του εδάφους, αφετέρου τις εγκαταστάσεις που προϋπήρχαν στο σημείο αυτό.

Οι ανασκαφές απέδειξαν ότι στην Κλασική εποχή ο χώρος όπου οικοδομήθηκε το Θέατρο ήταν διάσπαρτος από μικρά ιερά. Ανάμεσα στις επτά λατρείες οι οποίες ταυτίστηκαν, τέσσερις τουλάχιστον ήταν εγκαταστημένες στη θέση που επελέγη για την οικοδόμηση του νέου κτιρίου (εικ. 3).

1. Στο βόρειο άκρο της σκηνής, αποκαλύφθηκε μία τάφος (εικ. 4) που περιείχε περίπου επτακόσια πήλινα ειδώλια, τα περισσότερα αποσπασματικά, περί τα τριακόσια μικρογραφικά αγγεία και μερικές δεκάδες μήτρες. Επιχωματώθηκε το νωρίτερο στη διάρκεια του δεύτερου μισού του 2ου αιώνα π.Χ., όπως δείχνουν θραύσματα λύχνων και μυροδοχείων (εικ. 5). Δεν αποτελεί όμως, όπως υποστηρίχτηκε, αποθήκη εργαστηρίου, αλλά μια φάβισσα, όπου έθαψαν συγχρόνως λατρευτικά αντικείμενα διαφορετικών εποχών. Αυτά τα αναθήματα προέρχονται από ένα ιερό που υπήρχε ήδη από τα μέσα του 6ου αιώνα στην περιοχή όπου κατασκευάστηκε η τάφος.

2. Στη βόρεια πάροδο αποκαλύφθηκε ένας βόθρος θυσιών. Αποτελείται από δύο διαμερίσματα (εικ. 6-8) που περιείχαν άνθρακες, οστά και απανθρακωμένα κέρατα. Υπάρχουν πολλοί αρχιτεκτονικοί και στρωματογραφικοί λόγοι που αποδεικνύουν ότι η εγκατάσταση είναι σύγχρονη με την οικοδόμηση του Θεάτρου και ότι ο βόθρος, αφιερωμένος σε χθόνια θεότητα που δεν ήταν συνδεδεμένη με θεατρικές δραστηριότητες, μεταφέρθηκε όταν χτίστηκε το Θέατρο.

3. Στη νότια πάροδο βρίσκεται ένα ορόσημο του Διός *Ευβουλέως* (εικ. 10-14). Το επίπεδο της έδρας της και τα ίχνη που άφησαν στις όψεις του τα διαδοχικά δάπεδα της παρόδου αποδεικνύουν ότι βρισκόταν στη θέση αυτή ήδη από την πρώτη φάση του Θεάτρου. Επειδή ο Ζεύς Ευβουλεύς είναι μια χθόνια θεότητα, πάρεδρος της Δήμητρας, πρέπει να αναγνωρίσουμε τη δυσαρμονία αυτής της στήλης μέσα στο Θέατρο και να υποθέσουμε ότι, αν όχι το ορόσημο, τουλάχιστον η λατρεία της θεότητας στο σημείο αυτό προϋπήρξε της οικοδόμησης του κτιρίου.

4. Στη νότια πάροδο, άλλοι δύο καβαλάρηδες, που ταυτίστηκαν με τους *Διοσκούρους*, παριστάνονται σε πολύ ελαφρύ ανάγλυφο πάνω σε ορθοστάτη του αναλημματικού τοίχου του κοίλου (εικ. 15-16) που φέρει και δυσανάγνωστη επιγραφή (εικ. 17-18). Όλα δείχνουν ότι τους είχε αφιερωθεί ένα μικρό ιερό στο χώρο όπου ιδρύθηκε το Θέατρο. Η ανακάλυψη, μερικά μέτρα ΒΑ. του αναγλύφου, μιας αναθηματικής επιγραφής στους *Γάνακες* (εικ. 19-20), χρονολογούμενη από τη γραφή στον 5ο αιώνα π.Χ., ενισχύει την υπόθεση αυτή.

Σ' αυτό το σύνολο προστίθενται τρεις ακόμη αφιερωματικές επιγραφές που προηγήθηκαν της κατασκευής του Θεάτρου.

5. Ένα μικρό χάλκινο αγγείο αφιερωμένο στον Ερασίνο (εικ. 22), που βρέθηκε μέσα σ' ένα πηγάδι σκαμμένο στο κοίλο (εικ. 3 και 21).

6. Δύο συνανήκοντα θραύσματα ενός ερυθρόμορφου αττικού κρατήρα αφιερωμένου στον Ηρακλή (εικ. 23) βρέθηκαν μέσα στις επιχωματώσεις που έγιναν πάνω από τη νότια πάροδο, όταν χτίστηκε το Θέατρο.

7. Δύο συνανήκοντα θραύσματα ενός μελαμβαφούς σκύφου αφιερωμένου σε ήρωα (εικ. 24) βρέθηκαν μέσα στην επιχωμάτωση που συνδέεται με την κατασκευή του πρώτου κτιρίου της σκηνής.

Εάν δεχθούμε ότι τα χώματα που συσσωρεύτηκαν για να υποβαστάζουν τα εδώλια και το κτίριο της σκηνής προέρχονταν από την περιοχή του εργοταξίου, θα πρέπει να δεχθούμε ότι ένα ιερό του Ηρακλή και ένα ηρώο βρίσκονταν κοντά στο Θέατρο.

Αν παρόλ' αυτά διάλεξαν το χώρο εκείνο, ήταν για τα πλεονεκτήματά του : τόσο για τη φυσική του θέση, όσο και για την ένταξή του μέσα στον πολεοδομικό ιστό.

Από μορφολογικής πλευράς, ο χώρος εμφανίζει τρία πλεονεκτήματα : η κλίση του εδάφους ήταν κατάλληλη για τη διαμόρφωση κοίλου· ο βράχος βρισκόταν πολύ κοντά στην επιφάνεια, πράγμα που επέτρεψε να λαξευτεί ένα μέρος των εδωλίων και παράλληλα να εξορυχθούν ογκόλιθοι για την οικοδόμηση του υπόλοιπου κτιρίου. Υπήρχε, τέλος, άφθονο χώμα που μπορούσε να χρησιμοποιηθεί για την επιχωμάτωση, η οποία ήταν απαραίτητη για την οικοδόμηση του κτιρίου της σκηνής και των πτερύγων του κοίλου.

Από πολεοδομική άποψη, ο χώρος είχε το προτέρημα να είναι κοντά στην Αγορά, με την οποία τον συνέδεε ένας δρόμος, και να βρίσκεται σ' ένα επίπεδο αισθητά υψηλότερο από την υπόλοιπη πόλη. Όταν οικοδομήθηκε το Θέατρο, σεβάστηκαν τα ιερά που προϋπήρχαν. Ορισμένα μετατοπίστηκαν και άλλα διατηρήθηκαν κατά χώραν.

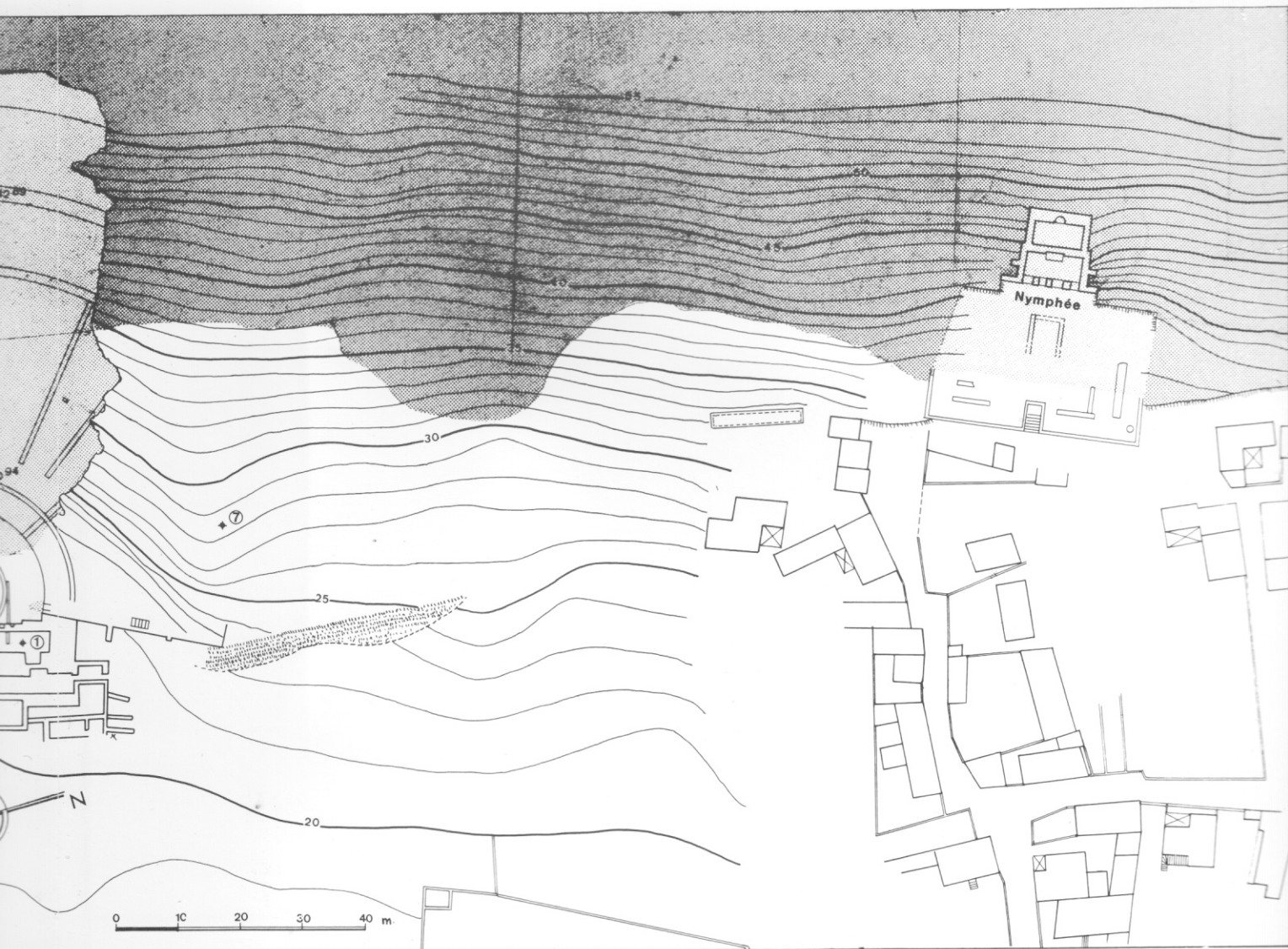
Ο βόθρος και το ιερό των Φανάκων μετατοπίστηκαν και επανατοποθετήθηκαν μέσα στις παρόδους, στο εξωτερικό του Θεάτρου. Η συμμετρία της θέσης τους σε σχέση με τον άξονα του Θεάτρου αντικατοπτρίζει την ίδια διαδικασία στην επιλογή της εγκατάστασής τους.

Αντίθετα, το ιερό του Διός Ευβουλέως και εκείνο από το οποίο προέρχεται το υλικό που βρέθηκε μέσα στη φάβισσα, διατηρήθηκαν πιθανόν στην αρχική τους θέση. Η διατήρηση του ενός φαίνεται πως έγινε σε βάρος του ίδιου, ενώ του άλλου, σε βάρος του Θεάτρου.

Jean-Charles MORETTI.



Fig. 1. — Plan de situation du théâtre (S. Diez, d'après le plan topographique). Éch. 1 : 1000. En blanc : zone de terres ; en gris clair : zone où le rocher est à nu ; en gris foncé : zone où le rocher affleure. Du point de vue du paysage antique, la différence entre les deux grisés n'est pas pertinente. La zone marquée en gris foncé ne fut plantée d'arbres qu'à partir du début des années 1950.



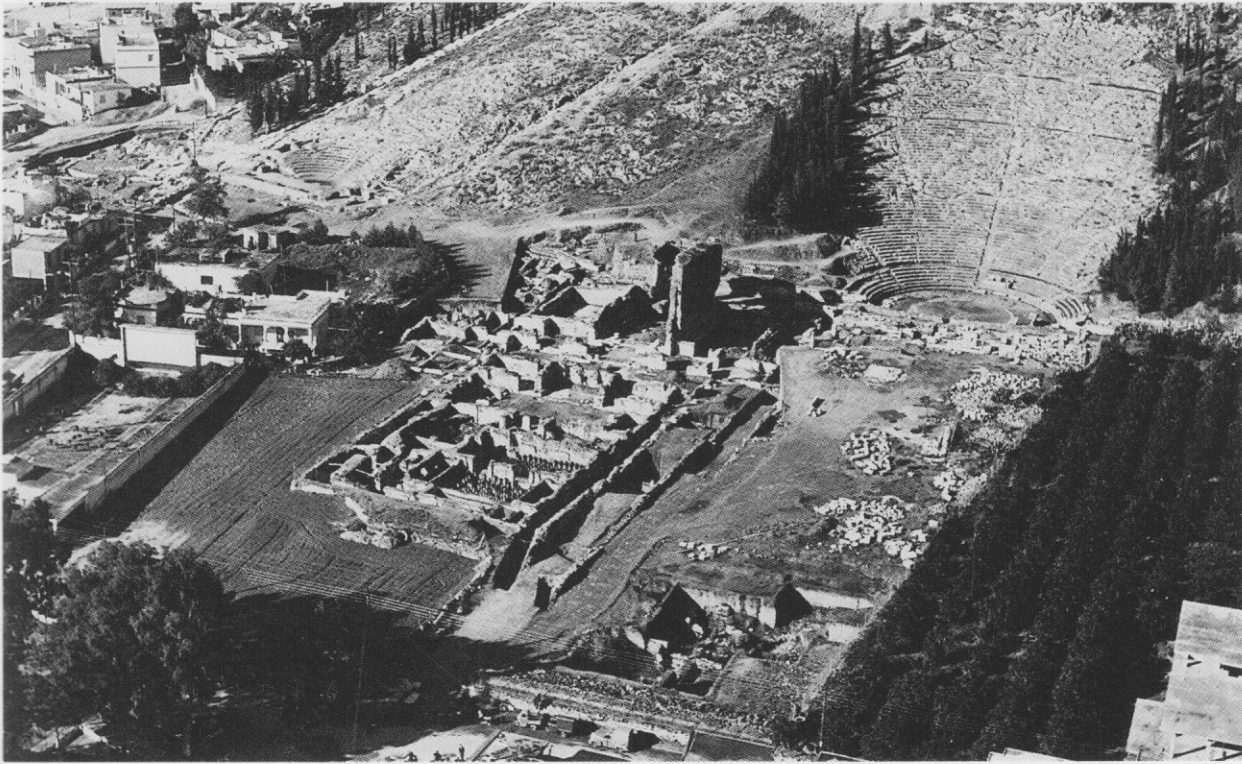


Fig. 2. — Vue aérienne, de l'Est, du théâtre et de ses abords (cliché EFA, 1975).

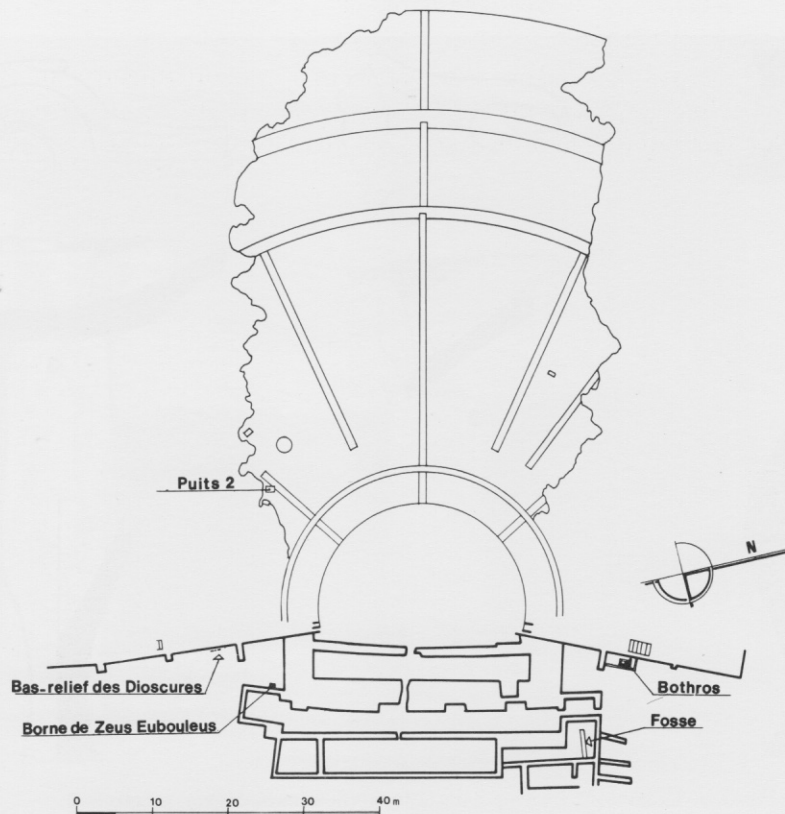


Fig. 3. — Plan simplifié du théâtre (S. Diez). Éch. 1 : 1000.



Fig. 4. — La fosse, vue du Nord, en surplomb.

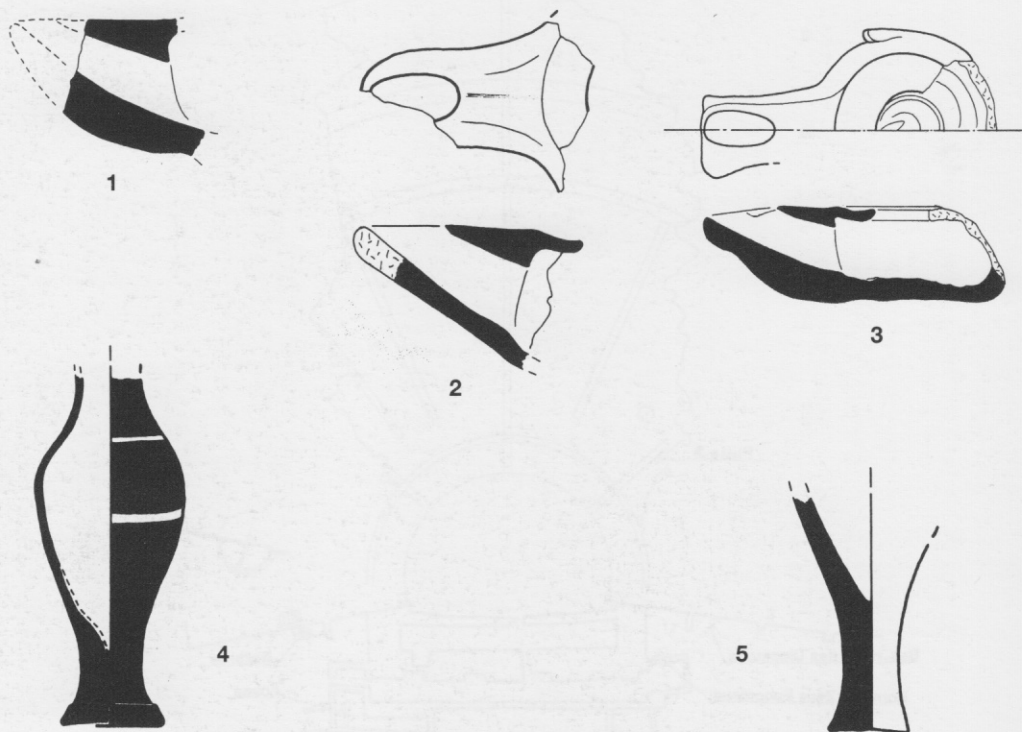


Fig. 5. — Céramique trouvée dans la fosse (dessins N. Sigalas). Éch. 1 : 2.



Fig. 6. — Le bothros de la parodos Nord, vu de l'Ouest, en surplomb.



Fig. 7. — Le bothros de la parodos Nord, vu de l'Est, en surplomb.

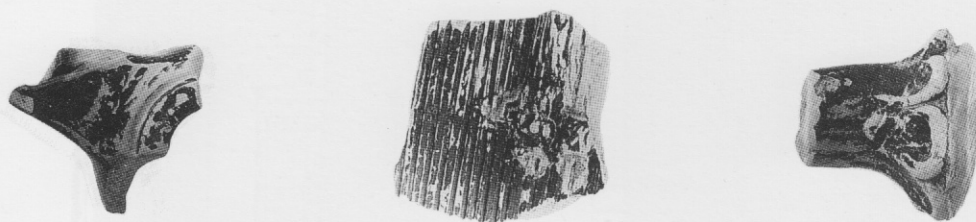


Fig. 9. — Céramique trouvée dans le bothros (clichés EFA, Ph. Collet).



Fig. 10. — La borne de Zeus Eubouleus lors de sa découverte en 1955, vue du Sud-Ouest (cliché G. Roux).



Fig. 11. — La borne de Zeus Eubouleus, vue d'ensemble.

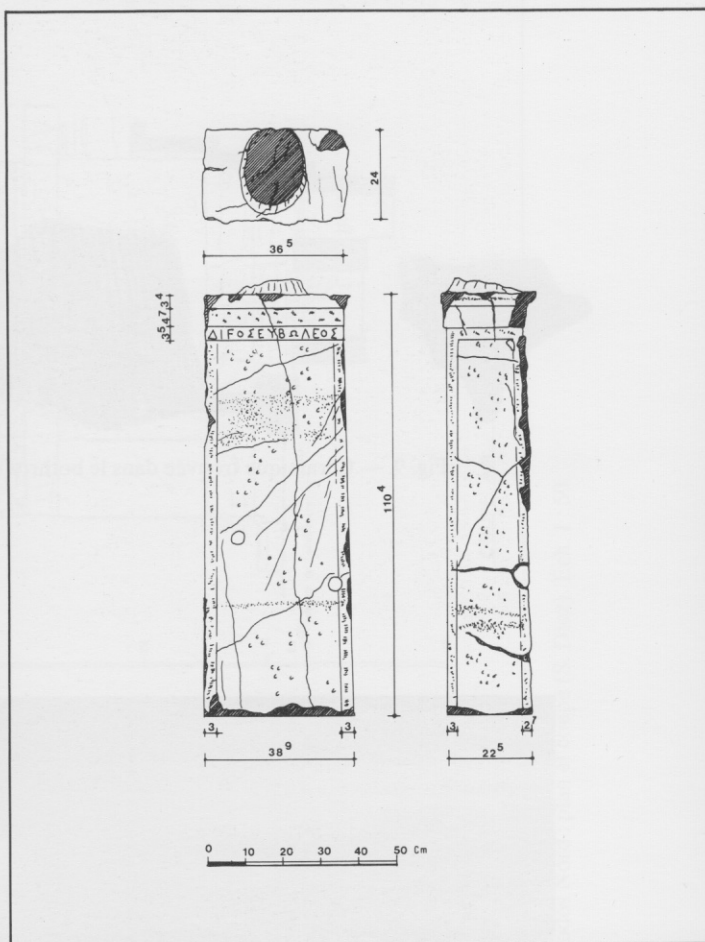


Fig. 12. — Relevé de la borne de Zeus Eubouleus (S. Diez). Éch. 1 : 20.



Fig. 13. — La borne de Zeus Eubouleus, détail de la partie supérieure de la face antérieure.



Fig. 14. — La borne de Zeus Eubouleus, estampage de l'inscription (cliché EFA, Ph. Collet).



Fig. 15. — Le relief des Wanakes lors de sa découverte en 1955, vu de l'Est (cliché G. Roux).



Fig. 16. — Le bas-relief des Wanakes.

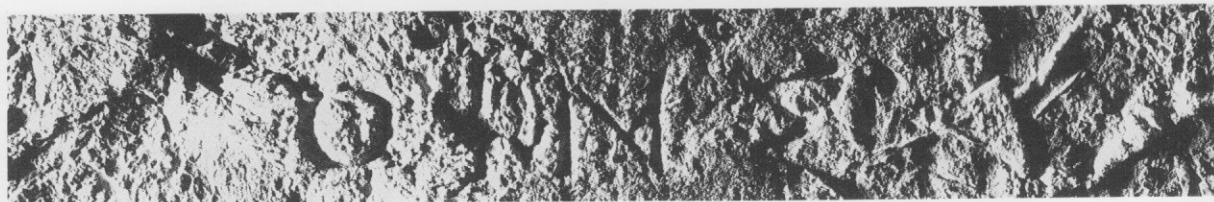


Fig. 17. — L'inscription surmontant le bas-relief des Wanakes (cliché EFA, Ph. Collet).



Fig. 18. — Estampage de l'inscription surmontant le bas-relief des Wanakes (cliché EFA, Ph. Collet).



Fig. 19. — Dédicace aux Wanakes (inv. 44).



Fig. 20. — Estampage de la dédicace aux Wanakes (inv. 44) (cliché EFA, Ph. Collet).



Fig. 21. — Le puits 2, vu de l'Est.

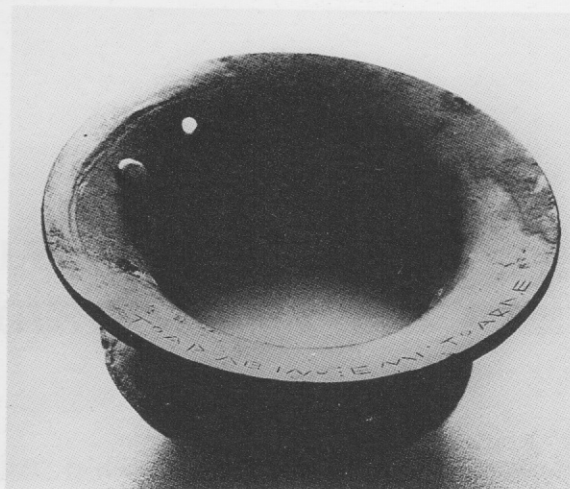


Fig. 22. — Vase dédié à l'Érasinos, d'après *Mnemosyne* 60 (1933), pl. I, en regard de la p. 243 (cliché EFA, Ph. Collet).



Fig. 23. — Fragment de cratère dédié à Héraklès (inv. 88/44.3) (cliché EFA, Ph. Collet).

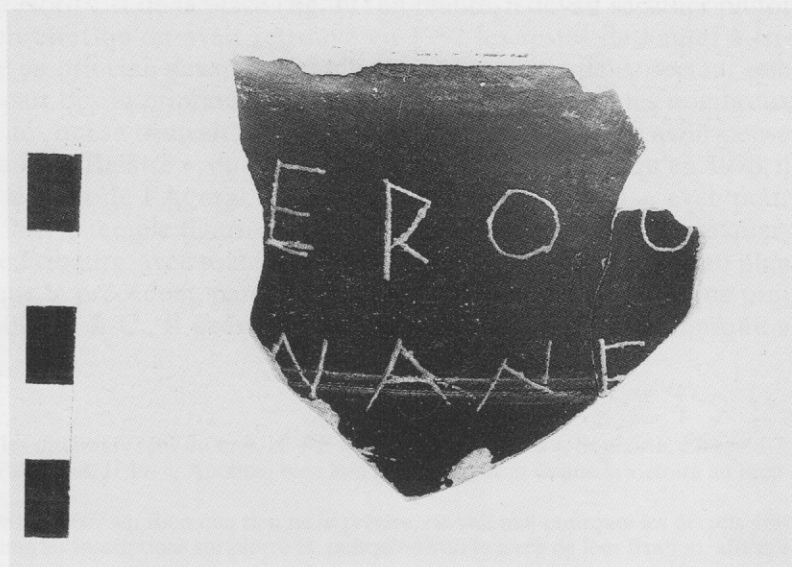


Fig. 24. — Fragment de skyphos dédié à un héros (cliché EFA, Ph. Collet).